



## District de Loir-et-Cher de Football

Saison 2023/2024

### COMITE DE DIRECTION Procès-Verbal N° 6

<b>Réunion du :</b>	Lundi 27 mai 2024
<b>A :</b>	19 h 00
<b>Présidence :</b>	M. Laurent LEGENDRE
<b>Assistent :</b>	Mmes, Isabelle AUBREE, Valérie KERJEAN, Christelle LOUET MM. Jean-François CAUME, Tony CIZEAU, Steve CLERC, Dominique COURAULT, Jean-Michel DENONIN, Laurent GATAY, Daniel GIRAUD, Francis LYSAKOWSKI, Michel THEVOT.
<b>Assiste en visio :</b>	
<b>Excusé(s) :</b>	MM., Jean-Charles DELAGARDE, Antonio LORENZO, Dominique PATRON, Baptiste TOYER.
<b>Invité(e) présent(e) :</b>	M. Laurent CZWODJDZINSKI, Mme Laurence DARGENTOLLE, M. Kévin SLITI

#### 1. Adoption du Procès-Verbal

Le Comité de Direction approuve sans aucune remarque à l'unanimité des membres présents le procès-verbal de la réunion n° 5 du 18 mars 2024 publié le 15 avril 2024.

#### 2. Communication du Président

- Le Président remercie vivement tous les membres du Comité de Direction pour leur présence et investissement pendant cette mandature qui prendra fin le 30 juin 2024.
- Retour sur le Comité de Direction de la Ligue du 14 mai 2024

### 3. Fermeture du District

Le District sera fermé le vendredi 02 août 2024 au soir et réouvrira le lundi 9 août 2024 au matin.

### 4. Campagne de subvention ANS 2024

La somme allouée cette saison au Loir-et-Cher est de 20.000 €.  
Elle a été répartie sur les demandes de subventions faites par les 8 clubs de notre département.

### 5. Recrutement d'un.e apprenti.e en communication et évènementiel

Le District a publié une offre pour un poste d'apprenti.e en communication et évènementiel.  
A ce jour, 24 candidatures reçues.  
Après sélection, des entretiens seront organisés les 06 et 13 juin 2024 au District.

### 6. Assemblée Générale du 28 juin 2024

Présentation de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale électorale qui se déroulera le vendredi 28 juin 2024 à 19 h 30 à la salle des fêtes de Oucques la Nouvelle :

*Emargement des clubs de 19 h 00 à 19 h 30*

**Ouverture de l'Assemblée Générale à 19 h 30**

*Accueil par le Président du club de Petite Beauce US*

*Accueil et allocution du Président du District de Football de Loir-et-Cher*

*1 - Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 septembre 2023 publié le 5 janvier 2024*

*2 - Rapport moral du Secrétaire Général*

*3 - Election du Comité de Direction :*

*- présentation de la liste des candidats*

*- explications des procédures de vote - Vote de l'Assemblée*

*4 - Election des délégués du District aux Assemblées Générales de la Ligue Centre Val de Loire*

*- présentation individuelle des candidats - Vote de l'assemblée*

*5 - Présentation de la nouvelle mandature 2024/2028*

*6 - Budget prévisionnel saison 2024/2025 :*

*- présentation*

*- approbation*

*7 - Présentation des modifications règlementaires FFF*

*8 - Présentation de la modification des statuts (modification Assemblée Fédérale du 16/12/2023)*

*9 - Intervention de l'Equipe Technique Départementale*

*10 - Remise de récompenses*

*11 - Lieu de l'Assemblée Générale d'octobre*

*12 - Questions diverses (transmise avant le délai prévu)*

*13 - Intervention des personnalités*

**L'ordre du jour est voté à l'unanimité par les membres présents.**

### 7. Tarif de la saison 2024/2025

Les tarifs de la saison prochaine sont proposés et voté à l'unanimité des membres présents.

# Dispositions Financières Saison 2024/2025

## DROITS ADMINISTRATIFS

Validés par le Comité de Direction du 27/05/2024

<b>Cotisations</b>	
<b>2024/2025</b>	
* Caution nouveau club et club en reprise d'activité	500,00 €
* Club en activité	95,00 €
* Club en non activité	32,00 €
* Membre indépendant	26,00 €
<b>Engagements</b>	
<i>Championnats Départementaux</i>	
* Départemental 1	271,00 €
* Départemental 2	254,00 €
* Départemental 3	238,00 €
* Départemental 4	190,00 €
* U18	71,00 €
* U17	63,00 €
* U15	55,00 €
* U13	44,00 €
* Féminines Seniors	108,00 €
* U19 F	44,00 €
* U15 F	38,00 €
* U13 F	38,00 €
* Futsal Seniors	33,00 €
<i>Coupes Départementales : engagement simple</i>	
* Coupe de Loir et Cher Seniors	73,00 €
* Coupe de District	63,00 €
* Coupe des Châteaux	63,00 €
* Coupe U18	53,00 €
* Coupe U15	53,00 €
* Coupe Féminine Seniors à 11	42,00 €
* Coupe Féminine Seniors à 8	42,00 €
* Coupe U19 F	42,00 €
* Coupe U15 F	32,00 €
* Coupe Futsal Seniors (Masculin ou Féminins)	42,00 €
* Coupe Futsal Jeunes	32,00 €
<i>Critériums et Plateaux</i>	
* U11	38,00 €
* U9	27,00 €
* U7	20,00 €

* Journée JND U7/U9 par équipe	20,00 €
* U11 F	27,00 €
* U8 F	19,00 €
<b>Tournois</b>	
* Seniors et Jeunes	Gratuit
<b>Engagements hors délais et retraits hors délais</b>	
* Engagements d'équipes seniors en championnat entre la date de clôture des engagements et la date de début du championnat concerné (hors délais)	Droit d'engagement majoré de 50 %
* Engagements d'équipes U13 à U18 en championnat entre la date de clôture des engagements et la date de début du championnat concerné (hors délais)	Droit d'engagement majoré de 25 %
* Retraits d'équipes seniors et jeunes avant la date de début du championnat concerné	Droit d'engagement
<b>Provision Frais d'Arbitrage</b>	
* Départemental 1	450,00 €
* Départemental 2	170,00 €
<b>Frais de Dossier</b>	
* Confirmation de réserve et réclamations	90,00 €
* Appel (Sportif) auprès des Commissions d'Appel	220,00 €
* Appel (Disciplinaire) auprès des Commissions d'Appel	250,00 €
* Dossier soumis à instruction	250,00 €
<b>Forfaits</b>	
<b>Forfaits dans les délais (avant vendredi 12 h) toutes compétitions des U13 à Seniors</b>	
* Seniors - Seniors Féminines	50,00 €
* Jeunes (Masculins et féminins)	30,00 €
<b>Forfaits hors délais (après vendredi 12 h) toutes compétitions des U13 à Seniors</b>	
* Seniors - Seniors Féminines (application de l'article 24.4)	100,00 €
* Jeunes (Masculins et féminins) (application de l'article 24.4)	60,00 €
<b>Indemnités versées par le club forfait au club adverse en cas de forfaits hors délais (après vendredi 12 h) toutes compétitions et toutes catégories</b>	
* Seniors - Seniors Féminines	30,00 €
* Jeunes (Masculins et féminins)	20,00 €
<b>Exonération des forfaits pour les catégories suivantes</b>	
* U15 D3	Forfait exonéré
* U13 D3	Forfait exonéré
<b>Forfait général</b>	
* Départemental 1 à Départemental 4 inclus	160,00 €
* Jeunes et Féminines	50,00 €

## SANCTIONS FINANCIERES Saison 2024/2025

Validées par le Comité de Direction du 27/05/2024

<b>Amendes Administratives</b>	
* Absence à l'Assemblée Générale	200,00 €
* Absence <b>non excusée</b> à une convocation officielle devant une Commission	150,00 €
* Pratiquant, éducateur, dirigeant non licencié et participant à une compétition officielle	250,00 €
* Fraude d'identité	500,00 €
* Non utilisation de la FMI	50,00 €
* Transmission de la FMI après le délai autorisé (article 11 des R.G. Ligue et Districts) :	
- 1er retard et 2ème retard	20,00 €
- à partir du 3ème retard et pour les suivants	50,00 €
Feuille de match papier inexploitable	15,00 €
Non retour de feuille de match papier dans les délais	20,00 €
* Non envoi d'un document réclamé par une Commission dans les délais	70,00 €
* Absence à un stage (suite à convocation officielle)	50,00 €
<b>Amendes Arbitrage</b>	
<i>Absence d'arbitre</i>	
* 1ère absence	45,00 €
* 2ème absence	65,00 €
* 3ème absence	95,00 €
* 4ème absence	125,00 €
* 5ème absence à partir de	155,00 €
<i>Amendes administratives</i>	
* Dossier d'arbitre hors délais	60,00 €
* Indisponibilité hors délais (moins de 3 semaines)	40,00 €
* Non envoi dans les 48 h d'un rapport suite à une exclusion	50,00 €
<i>Infraction au Statut de l'Arbitrage (infraction au Statut de l'Arbitrage - Art. 46)</i>	
* Arbitre manquant D1 - D2 Seniors masculin	150,00 €
* Arbitre manquant D3 Seniors masculin	100,00 €
<b>Amendes Disciplinaires</b>	
* Avertissement (carton jaune)	15,00 €
* Exclusion : second carton jaune	35,00 €
* Exclusion : carton rouge direct	75,00 €
* Rappel à l'ordre d'un club	60,00 €
* Rappel à l'ordre d'un dirigeant	60,00 €
* Match à huis clos de Départemental 1 à U18	160,00 €
* Match à huis clos avec sursis	80,00 €
* Suspension de terrain de Départemental 1 à U18, par match	160,00 €
* Suspension de terrain avec sursis	80,00 €
* Match perdu par pénalité avec - 1 point	160,00 €
* Match perdu par pénalité avec - 1 point jusqu'au U15 inclus	80,00 €
* Participation à une rencontre d'un joueur suspendu	200,00 €
<b>FRAIS DE REMBOURSEMENT ET INDEMNITES</b>	
<b>Barème kilométrique (<i>itinéraire conseillé Michelin</i>)</b>	
<i>Remboursement missions (sur justificatifs validés)</i>	
* Frais kilométriques X Nombre de kilomètres parcourus	0,401 €
<i>Remboursement (désignations des officiels sur les compétitions)</i>	

* Frais kilométriques X Nombre de kilomètres parcourus	0,446 €
<b>Frais de déplacement du club lors d'un forfait, à la charge du club forfait</b>	
* Frais kilométriques X Nombre de kilomètres parcourus	0,401 €
<b>Remboursement de Frais (sur présentation de justificatif)</b>	
<b>Remboursement Transports</b>	
* Transports ferroviaires 2ème classe : <i>justificatif billets originaux SNCF</i>	Frais réels
* Péage : Autoroute, Parking, Parcètre ( <i>justificatif originaux</i> )	Frais réels
* Transports urbains : <i>justificatif billets originaux</i>	Frais réels
<b>Remboursement Restauration</b>	
* Repas : <i>justificatifs originaux avec maximum 15,00€ par repas</i>	15,00 €
<b>Remboursement Hébergement</b>	
* Nuitée : <i>justificatifs originaux (après accord préalable du Trésorier ou du Président)</i>	Frais réels
<b>Indemnités d'arbitrage (hors frais de déplacement)</b>	
<b>Arbitre</b>	
* Championnat et Coupes Seniors sauf finales	34,00 €
* Championnat et Coupes Jeunes sauf finales	30,00 €
* Championnat Futsal Seniors sauf finales	20,00 €
<b>Assistants</b>	
* Championnat et Coupes Seniors sauf finales	28,00 €
* Championnat et Coupes Jeunes sauf finales	25,00 €
<b>Opérations du département technique</b>	
* Pour une rencontre	20,00 €
* Forfait journée	40,00 €

## 8. Tour de table

M. Laurent GATAY :

Informe des dates des Concours d'entrées des sections sportives :

- Collège Joseph Crocheton à Onzain : les 22/05 et 05/06
- Lycée Camille Claudel à Blois : les 15/05 et 29/05

M. Kévin SLITI :

Demande de faire un dernier point sur la présence des membres lors de la Journée Nationale des Débutants du 15 juin 2024 à Vineuil.

- **Sport adapté :**

Kévin fait un retour sur la journée Hondi cap'foot du 18 avril 2024 à Romorantin :

- intervention Foot en Marchant
- Tournoi Foot à 5

Cette action sociale à tout son sens et doit être renouvelé en partenariat avec les trois institutions.

- **Nouvelles pratiques :**

- Projet Golf Foot – Critérium pour la saison 2024/2025
- 2<sup>ème</sup> phase du critérium Foot en marchant en Juin 2024 – La 1<sup>ère</sup> phase a réuni 6 clubs et une cinquantaine de joueurs et joueuses.

- **Futsal :**

La compétition « Championnat Futsal 41 » s'est déroulée d'octobre 2023 à Mai 2024 :

- 130 matchs/rencontres
- 150 spectateurs et spectatrices lors de la Finale à Vendôme
- 6 joueurs du département en CPS régionaux
- 7 interventions au CFA BTP de Blois
- Mise en place d'un concours d'entrée à la Section Futsal au Lycée Augustin Thierry à Blois

- **Football Féminin :**

- Journée féminine et finales départementales féminines le 08 juin 2024 à Onzain
  - Village olympique : plus de 200 joueuses attendues
- Dernier CPS U13 F le 29 mai 2024 à Chambord

M. Dominique COURAULT :

Présente le budget prévisionnel pour la saison 204/2025

BUDGET 2024/2025 - DISTRICT LOIR ET CHER DE FOOTBALL					
PRODUITS	2022/2023	2024/2025	CHARGES	2022/2023	2024/2025
	Réalisé	Budget		Réalisé	Budget
Cotisations / inscription équipe	68 719 €	70 500 €	Charges externes	216 712 €	205 700 €
Licences	55 865 €	57 000 €	<i>Dont frais de déplacements</i>	34 031 €	30 000 €
Sanctions et réserves	89 204 €	85 000 €	<i>Dont rassemblement U7-U9</i>	21 218 €	15 000 €
Rassemblement U7-U9	17 921 €	15 000 €	<i>Dont classes foot (blois + onzain)</i>	19 120 €	20 000 €
Partenariats	15 500 €	15 500 €	Impôts et taxes	4 823 €	5 000 €
Autres produits	39 544 €	18 000 €	Salaires (yc charges sociales)	177 674 €	195 000 €
Subventions	146 184 €	134 000 €	Amortissements et provisions	30 201 €	17 500 €
			Autres charges	3 827 €	
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>432 937 €</b>	<b>395 000 €</b>	<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>433 237 €</b>	<b>423 200 €</b>
Produits financiers	1 673 €	3 000 €	Charges financières	- €	- €
			Impôts sur les produits financiers	118 €	300 €
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>1 673 €</b>	<b>3 000 €</b>	<b>CHARGES FINANCIERES</b>	<b>118 €</b>	<b>300 €</b>
Produits exceptionnels	28 726 €	22 000 €	Charges exceptionnelles	- €	- €
Reprise de subvention		3 500 €			
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>28 726 €</b>	<b>25 500 €</b>	<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>
<b>Total</b>	<b>463 336 €</b>	<b>423 500 €</b>		<b>433 355 €</b>	<b>423 500 €</b>
				29 981 €	- €

Le budget prévisionnel pour la saison 2024/2025 est adopté à l'unanimité des membres présents.

M. Laurent CZWOJDSKI :

Informe les membres que le règlement de la Commission des Arbitres a été modifié.

M. Jean-Michel DENONIN :

Présente les modifications aux règlements du District qui seront soumises au vote lors de la prochaine Assemblée Générale. Ces modifications seront envoyées aux clubs en même temps que la convocation à l'Assemblée Générale du 28 juin 2024.

M. Steve CLERC :

Informe que la prochaine réunion CDPA aura lieu le 10/06/2024

Que les visites clubs vont être remises en place.

Des référents vont être nommés dans les 4 secteurs du département.

Un suivi va être mis en place pour les clubs en infraction avec le Statut de l'Arbitrage.

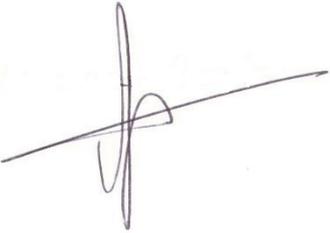
La Commission Départementale du Statut de l'Arbitrage se réunira le 03 juin et la Commission Régionale du Statut de l'Arbitrage se réunira le 18 juin.

M. Jean-François CAUME :

Informe qu'il faudrait racheter des tablettes pour les tests des arbitres (environ 5).

Accord du Comité de Direction.

La réunion est close à **22 h 30**.

<b>Le Président</b>	<b>Le Vice-Président délégué</b>
M. Laurent LEGENDRE	M. Jean-Michel DENONIN
	

**Publié le 14/06/2024**